

VISIO - Construire son plan d'action « égalité professionnelle » pour avancer au sein des collectivités publiques locales

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

Objectifs

- Aborder l'actualité juridique en matière d'égalité Femmes Hommes, d'apprécier la réalité du terrain et d'examiner outils et méthodes utiles pour agir

Public Visé

- Elus, directeurs et directeurs généraux des services, directeurs des ressources humaines, acteurs de la prévention (médecins de prévention, préventeurs, ACOMO, ACFI, assistants et conseillers de prévention, psychologues, travailleurs sociaux, responsables des ressources humaines...), managers, responsables juridiques

Pré Requis

- Connaître le statut et les règles et obligations en matière d'égalité Femmes Hommes dans la FPT, de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

- Aborder l'actualité juridique en matière d'égalité Femmes Hommes, d'apprécier la réalité du terrain et d'examiner outils et méthodes utiles pour agir

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Echanges avec les participants
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• Point de situation

- De quoi parle-t-on ?
- . Des repères par définitions et historique
- . Domaines principaux et interactions

- Obligations responsabilités des collectivités :

- . Du Rapport de situation comparée au rapport social unique...
- . Lignes directrices de gestion RH
- . Référentiels disponibles

• Comment élaborer un accord et/ou plan d'action relatif à l'égalité professionnelle

- Repères méthodologiques et de négociation
- Indicateurs pour le diagnostic (la rémunération, la carrière...)
- Co-construire son plan d'action
- . Retour d'expériences des participants notamment,
- . Pistes d'actions pour un plan et priorisation
- . Exemples de plans d'action

Qualification Intervenant.e.s

- Formatrice spécialiste RH

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émergence électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form. Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement



Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :

650.00

Inter Adhérent (Par personne) :

610.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org